

Année 2010 N° 11

Juillet-Août  
Septembre



COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

Les feuilles de Saint Sulpice



## POPULATIONS LEGALES 2007 ENTRANT EN VIGUEUR

LE 1er JANVIER 2010

Les populations légales sont désormais actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, la population légale 2007 de la commune de Saint Sulpice Les Feuilles entrant en vigueur le 1er janvier 2010 est de 1280 habitants.

**IL SERAIT SOUHAITABLE QUE LES NOUVEAUX HABITANTS ARRIVÉS  
EN 2010 VIENNENT SE PRÉSENTER À LA MAIRIE.  
UNE SOIRÉE ACCUEIL DEVRAIT ÊTRE MIS EN PLACE À PARTIR DE 2011**



[www.st-sulpice-les-feuilles.fr](http://www.st-sulpice-les-feuilles.fr)

Déjà un an que le site officiel de notre commune est sur la toile. Nous pouvons aujourd'hui dire que c'est une belle réussite avec  
\*45427 visites entre le 01 août 2009 et le 01 septembre 2010  
129 668 pages visionnées sur la même période.  
95% des connexions proviennent de France, 5% de pays comme l'Allemagne, l'Autriche, le Maroc et la Russie.

Merci à tous ceux qui participent à cette réussite.

\*Données de notre hébergeur 1and1\*

Mes Chers Concitoyens,

La Commune de St-Sulpice-les-Feuilles a acheté le Domaine de La Pérelle au cours de l'année 1998. A plusieurs reprises, le Conseil Municipal a tenté d'implanter une activité sur le site, mais sans succès.

Aussi le 17 Juillet 2009, le Conseil Municipal en séance plénière, a décidé que si aucun projet ne voyait le jour d'ici fin 2010, la propriété serait mise en vente. La délibération a été publiée dans le Bulletin d'informations communales n° 7 de 2009 puis sur le site internet communal. Une demande d'estimation financière a été déposée auprès des Services de France Domaines. Le montant de l'estimation est de 265 000 €.

Le 21 Avril 2010, une réunion de travail du Conseil Municipal a lieu sur le devenir du Domaine de La Pérelle. Il est décidé de mettre en application la délibération du 17 Juillet 2009. Le prix de vente proposé est de 280 000 €. Il est prévu de monter un dossier regroupant des plans du site, des photographies ainsi que des données pratiques (branchements eau, assainissement, électricité...). Aucune publicité particulière n'est mise en place, et aucun mandat de vente n'est signé avec une agence immobilière ou un office notarial.

Fin Avril, c'est au cours des prises de vues que M. JOUANNY est destinataire d'une demande de visite du site qui sera suivie d'une proposition d'achat (280 000 €).

Début Mai, une visite spontanée est demandée par un couple de ressortissants britanniques, qui, à son tour, fait une proposition financière supérieure à la première (320 000 €).

Le Lundi 10 Mai, le Conseil Municipal, en séance plénière, accepte l'offre de M. et Mme DICKIN et donne toutes les autorisations nécessaires pour mettre en place la vente auprès de Maître BRUOT-LEDAY, notaire à St-Sulpice-les-Feuilles.

La date de signature du compromis de vente est fixée au 26 Mai 2010.

Un courrier en date du 1<sup>er</sup> Juillet 2010, provenant du Tribunal Administratif de Limoges, informe le Conseil Municipal qu'une requête pour annulation de la vente du Domaine de La Pérelle est déposée auprès de ses services.

Depuis, la Commune a engagé un avocat dans le cadre de son contrat d'assurances.

Voici les éléments dont nous disposons à ce jour sur la vente du Domaine de La Pérelle.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés sur la suite donnée à ce dossier.

Le Maire : H. BERNARD

## DELIBERATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil dix,

Le 10 Mai, à 20 Heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BERNARD Hervé, Maire

Date de convocation : 4 mai 2010.

Étaient présents : BERNARD Hervé, Maire-DONY Michel, PENOT Didier, JOUANNY Alain, BONNET Alain, adjoints- DESNOELLE Fabien-DUBOIS Joël- FILLOUX Catherine- MAILLASSON Amédée- MARTIN Patricia-PINARDON Monique- LOIZEAU Jean-Paul

Absents : CARMASOL Nelly- ROL Alban

Mme Monique PINARDON a été élue secrétaire de séance.

#### **OBJET : VENTE DU DOMAINE DE LA PERELLE**

*Annule et remplace la délibération transmise le 11 Mai 2010.*

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est propriétaire du Domaine de La Pérelle depuis 1998.

Maintes et maintes fois, le Conseil Municipal a essayé d'implanter une activité sur le site, sans succès. Aussi, le 17 Juillet 2009, le Conseil Municipal a décidé que si aucun projet ne voyait le jour, le Domaine de La Pérelle serait mis en vente en 2010. A la suite de cette décision, France Domaine a effectué une expertise financière du site, pour un montant de 265 000 €.

Lors d'une réunion du groupe de travail pour le devenir du Site de La Pérelle en date du 21 Avril 2010, il a été envisagé de proposer le Domaine à la vente pour la somme de 280 000 €.

Depuis cette date, le Maire informe qu'il a reçu 2 propositions d'achat :

l'une pour un montant de 280 000 €

l'autre, pour la somme de 320 000 €.

Après en avoir délibéré, le Maire, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente du Domaine de La Pérelle, en l'état avec les meubles, parcelles cadastrées Section Z n° 1426 ; 1427 ; 1428 ; 1429 ; 1431 ; 1432 ; 1433 ; 1434 et 1581, au prix de 320 000 € :

Votants : 12      POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 1

De plus, le Conseil Municipal, charge Maître BRUOT-LEDAY, Notaire à St-Sulpice-les-Feuilles d'établir l'acte de vente, et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Fait à St-Sulpice-les-Feuilles, le 21 Mai 2010.

Le Maire,

H. BERNARD

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil dix,

Le 6 Août, à 20 Heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BERNARD Hervé, Maire

Date de convocation : 27 Juillet 2010.

Étaient présents : BERNARD Hervé, Maire- DONY Michel, PENOT Didier, JOUANNY Alain, BONNET Alain, adjoints- DESNOELLE Fabien-DUBOIS Joël- MAILLASSON Amédée PINARDON Monique-LOIZEAU Jean-Paul

Absent excusé : FILLOUX Catherine- CARMASOL Nelly- MARTIN Patricia-  
Pouvoir de Nelly CARMASOL pour Alain JOUANNY

M. Michel DONY a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre en date du 1<sup>er</sup> Juillet 2010 de M. le secrétaire greffier en chef du Tribunal Administratif de Limoges, notifiant à la Commune la requête présentée par Monsieur Dominique VIOLET.

Cette requête vise à l'annulation de la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mai 2010 portant sur la vente du Domaine de La Pérelle.

Cette instance a été enregistrée sous numéro 1000906-2.

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'en l'absence de délégation consentie au Maire, le Conseil Municipal délibère sur les actions à intenter au nom de la Commune (article L 2132-1).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

. **autorise** Monsieur le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif, dans la requête n° 1000906-2 ;

. **désigne** Maître Raphaël SOLTNER, Avocat à la Cour, 25 Rue des Arènes à Limoges, pour défendre les intérêts de la Commune dans cette instance.

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil dix,

Le 6 Août, à 20 Heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BERNARD Hervé, Maire

Date de convocation : 27 Juillet 2010.

Étaient présents : BERNARD Hervé, Maire- DONY Michel, PENOT Didier, JOUANNY Alain, BONNET Alain, adjoints- DESNOELLE Fabien-DUBOIS Joël- MAILLASSON Amédée PINARDON Monique-LOIZEAU Jean-Paul

Absent excusé : FILLOUX Catherine- CARMASOL Nelly- MARTIN Patricia-  
Pouvoir de Nelly CARMASOL pour Alain JOUANNY

M. Michel DONY a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – Alban ROL**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Alban ROL, Conseiller Municipal, en date du 10 Mai 2010, reçu le 19 Mai 2010 par lequel il fait part de sa démission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend note de la démission de M. Alban ROL.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, à St-Sulpice-les-Feuilles, le 10 Août 2010.

Le Maire,

H. BERNARD

## RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

*Nous remercions l'ensemble des participants au concours des maisons fleuries*

Le jury était composé de Mr Jean-Pierre Drieux et Mr Jean-Marie Grenouilloux.

Les résultats sont :

### **Ferme**

1<sup>er</sup> prix Mr et Mme **Duchene Laurence**  
La Valette

### **Immeubles commerciaux**

1<sup>er</sup> prix Mme **Ligneau Nadine**  
1 rue du commerce

### **Balcons, terrasses, fenêtres**

1<sup>er</sup> prix Mme **Grandjean Jeanne**  
rue Léon Mercier

2<sup>ème</sup> prix Mme **Vignaud Renée**  
20 avenue de l'avenir

3<sup>ème</sup> prix Mr **Audousset René**  
5 place de l'église

4<sup>ème</sup> prix Mme **Caron Josette**  
rte de la Souterraine

5<sup>ème</sup> prix Mr et Mme **Laboureau Bernard et Isabel**  
Chéniant

### **Maisons individuelles avec jardins visibles de la rue**

1<sup>er</sup> prix Mme **Margot Marie-Thérèse**  
ex aequo 9 rte de la Souterraine

1<sup>er</sup> prix Mme **Paturaud Claudette**  
ex aequo 11 rte de la Souterraine

3<sup>ème</sup> prix Mme **Thouroude Liliane**  
8 rue du 8 Mai 1945

4<sup>ème</sup> prix Mme **Van Riet Isabelle**  
2 rue des Pavieurs

5<sup>ème</sup> prix Mr et Mme **Lansade**  
**et leurs petits enfants**  
8 av Maxime Letourneur

6<sup>ème</sup> prix Mme **Longeaud Jeanine**  
15 av Armand Marsaud

7<sup>ème</sup> prix Mme **Senechal Olga**  
4 avenue Charles Ferrand

8<sup>ème</sup> prix Mme **Richefort Françoise**  
9 av Maxime Letourneur

9<sup>ème</sup> prix Mr **Cheval Bernard**  
12 av Charles Ferrand

10<sup>ème</sup> prix Mme **Martin Cosette**  
11 rue de Stade

11<sup>ème</sup> prix Mme **Filloux Catherine**  
3 La Peurusse

12<sup>ème</sup> prix Mme **Tromas Jacqueline**  
5 rue Neewiller

13<sup>ème</sup> prix Mme **Martin Patricia**  
10 les Bras

14<sup>ème</sup> prix Mme **Baron Martine**  
22 rue du Commerce

15<sup>ème</sup> prix Mr **Longeaud Jean-Yves**  
15 avenue Maxime Letourneur

**Afin de participer activement à l'embellissement de votre commune, nous vous invitons à concourir très nombreux l'année prochaine.**

**LA COMMISSION COMMUNICATION**

## FERME



## IMMEUBLES COMMERCIAUX



# BALCONS-TERRASSES-FENETRES

1er PRIX



2ème PRIX



3ème PRIX



4ème PRIX



5ème PRIX



**MAISONS INDIVIDUELLES  
AVEC JARDINS VISIBLES DE LA RUE**

**1er PRIX EX AEQUO**



**3ème PRIX**



**4ème PRIX**



5ème PRIX



6ème PRIX



7ème PRIX



8ème PRIX



9ème PRIX



10ème PRIX



11ème PRIX



12ème PRIX



13ème PRIX



14ème PRIX



15ème PRIX



# RENTREE DES CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES 2010/2011

Le 2 Septembre élèves et enseignants ont repris le chemin de l'école. Cette nouvelle année scolaire accueille 165 élèves et 8 enseignants.

Suite au départ d'Anouk Pontoizeau partie pour la mission laïque à Dallas, nous avons accueilli Madame Laure CHALENDAR à qui nous souhaitons la BIENVENUE.

Cette rentrée a été marquée par quelques changements :

- en Juin, le conseil des Maîtres avait décidé de créer une 3ème classe de maternelle au vu des effectifs des enfants de moins de 5 ans. La Grande Section a donc été installée dans le bâtiment Cycle 2 (ancienne cantine).
- Pendant l'été les employés communaux ont réalisé divers travaux en particulier la création d'un hall d'entrée au Cycle 3 avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite, WC au rez-de-chaussée et possibilité de mieux faire rouler la classe mobile : un chariot contenant 12 ordinateurs qui doit circuler dans toutes les classes. Un grand MERCI et BRAVO à cette équipe d'employés communaux toujours très efficace !

Dès le 1er Septembre tous les enseignants du Réseau Nord (écoles de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, Lussac Les Églises, Arnac La Poste, Dompierre Les Églises, Saint Léger Magnazeix, Saint Hilaire), se sont retrouvés pour élaborer ensemble des projets pour 2010/2011. Voici les grandes lignes qui permettront aux enfants d'être toujours plus acteurs de leur apprentissage :

- projet communication avec la création d'un blog <http://blogs.crdp-limousin.fr/87-reseau-nord-haute-vienne/>
- projet sciences
- projet arts visuels autour du peintre MIRO
- des rencontres sportives et culturelles

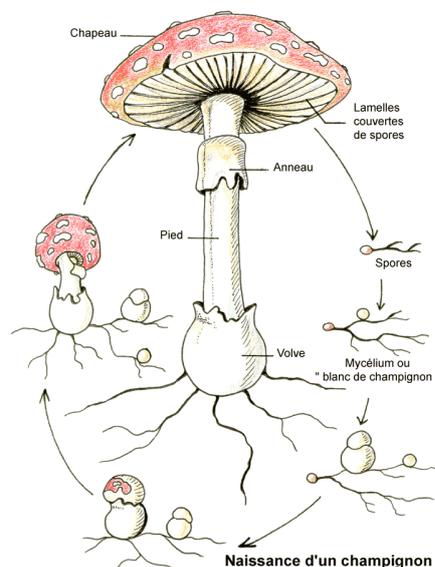
A tous les enfants, parents, enseignants et personnel communal au service de l'école, je souhaite une très bonne année scolaire.

Marie-Claire TIXIER

P.S. : une petite comptine pour dédramatiser la rentrée.

## *La rentrée*

*Chouette, c'est la rentrée  
On va bien s'amuser !  
Zut, c'est la rentrée  
Plus de grasses matinées !  
Chouette c'est la rentrée  
J'ai de nouveaux souliers !  
Zut, c'est la rentrée  
J'ai un peu mal aux pieds !  
Chouette, c'est la rentrée  
Pleure pas Maman  
D'accord je suis grand  
Mais pas assez  
Pour m'en aller  
Sans t'embrasser  
D'ailleurs tu sais  
Je reviendrai  
Dès que je pourrai  
Allez, bisous  
Et tiens le coup  
C'est la rentrée  
Faut t'habituer !*



LA TRANSE GAULE  
DE LA MANCHE A LA MEDITERRANEE EN PASSANT PAR  
SAINT SULPICE LES FEUILLES

57 coureurs parmi lesquels 9 féminines ont signé leur engagement à la plus longue course pédestre de France qui relie pour la 8e fois le phare de Roscoff à la Mer Méditerranée sur un parcours découpé en 18 étapes comprises entre 50 et 75 kilomètres, pour une distance totale de 1150 kilomètres de petites foulées à travers la Douce France. Le 19 Août, l'arrivée était de nouveau sur la place de l'église par une belle journée ensoleillée pleine de sourires, d'applaudissements, de rencontres, toujours fidèle à notre commune depuis 8 ans.

En 2011, la transe gaule devrait de nouveau s'arrêter chez nous. En 2012, il doit être organisé une course Transe Europe qui devrait aussi voir une étape se terminer sur notre territoire.

Le 28 août, leur odyssee s'est terminée par un plongeon mémorable dans la Méditerranée



# ACCA de SAINT SULPICE LES FEUILLES

## Campagne de Chasse 2010-2011

**Ouverture de la chasse** : Dimanche 12 septembre 2010 à 8 heures, sauf le lièvre dont l'ouverture est fixée au dimanche 3 octobre à 8 heures.

**Jours de chasse** : Dimanche, jeudi (à partir du 2ème) et jours fériés, ainsi que les samedis pour les battues uniquement. Chasse à partir de 8 heures toute l'année.

**Limitations du gibier** : deux faisans (ou faisanes) et deux perdrix par jour de chasse.

**Lièvre** : Il sera remis un bracelet à chaque chasseur avec la carte de sociétaire. La quantité totale de lièvre est de vingt pour l'ensemble de l'ACCA.

Collecte des bracelets : Les lundis de 18 à 19 heures au local de l'ACCA, à Puifferrat.

Il n'est pas fourni de bracelet aux invités qui chassent avec le bracelet du chasseur invitant.

**Pigeons**: Tous les jours à partir du 14 octobre 2010, à partir de 8 heures, le mardi uniquement à l'affût.

**Gibier d'eau** : Ouvert tous les jours à partir du 14 octobre 2010.

**Bécasses** : Ouvert tous les jours à partir du 25 décembre 2010, sur le territoire de l'ACCA, dans les bois avec chien d'arrêt ou spaniel; à partir du 3 janvier 2011, se conformer à l'arrêté préfectoral.

Un carnet de prélèvement vous a été remis avec votre volet annuel de permis, conformez-vous aux instructions de son utilisation et de tir.

### FERMETURE :

**Tir du lièvre** : suivant prélèvement en plan de chasse, date limite 19 décembre 2010 (pendant toute la saison, le lièvre ne sera tiré que les dimanches et jours fériés).

**Faisan et lapin** : 2 janvier 2011.

**Perdrix** : 11 novembre 2010

**Gibier migrateur** : voir arrêté préfectoral.

**Sauvagine et chevreuil** : Plan de chasse chevreuil : Minimum 32, maximum 35.

Rendez-vous le samedi 18 septembre 2010 à 8 heures, à Puifferrat pour instructions et directives. Participation à au moins quatre battues pour bénéficier du partage.

Merci de votre ponctualité.

Pour le chevreuil, tir à balle obligatoire et seuls les chasseurs possédant une pibole et portant un gilet orange fluo pourront tirer. Les accompagnants devront eux aussi revêtus d'un gilet orange fluo.

Par mesure de sécurité les chasseurs non présents au rendez-vous, donc non inscrits sur le cahier de battue, ne pourront pas se joindre à la battue en cours.

L'inscription sur le registre des battues n'est plus autorisée après le début de la première traque.

**Sanglier** : animaux bêtes rousses et noires seront uniquement chassés en battue en vue de la réalisation du plan de chasse.

**Réciprocité** : Se reporter au règlement complet des ACCA concernées.

Attention ! Cette année l'ACCA de Vareilles n'a pas reconduit l'accord de réciprocité avec nous.
--

### Notes :

Les chasseurs de notre ACCA devront respecter notre règlement, et celui des autres ACCA lorsque celui-ci est plus restrictif que le notre.

Veillez à respecter clôtures, cultures troupeaux et propriétaires. Ne pas oublier de fermer les barrières.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président	Michel Renaud
Vice-président	Yves Elie
Trésorier	Jean-Louis Dupuis
Secrétaire	Bruno Cocheme
Membre	Christophe Trouvat
Propriétaires non-chasseurs	Franck Bonnet et Gilles Penot

### RESPONSABLES DE SECTEUR :

LAVAUPOT - CHEZ RENARD	Deschamps Daniel - Renaud Michel
CHEUGER CHENIAN	Dony Michel - Yves Elie
LA VALETTE VIRVALAIS	Baranger François - Baranger Hubert
LE MOULIN PLET	Peinturier Marcel
LE BRAS – L' ÂGE	Barbarin Jean-Yves - Allouis Christan
LES GRANGES – LA VILLAUGER	Aubrun Jean-Louis - Juglas Pierre
BERLANDES – RATENON	Luguet Jacky - Lemoine Patrick
PUIFERRAT – LA PEURUSSE	Jouanny Gérard - Mazeau Bernard
MONTRENAUD – LE NOYER	Phillipon Jean Pierre - Trouvat Louis
LA CHIRADE – LE MAZIER	Lauthier Jacques - Philippon Armand
LA BOUTINOTIERE	Lauthier Jacques - Philippon Armand
BOISMANDE – PEUCHAUD	Rigaud Alain
LE MONTEIL – LES GOUGES	Bourdolle Jean-Pierre Phillipon Daniel
PEUPITON – CHEZ GROSJEAN	Dupuis Jean-Louis - Griffon Bernard
LA LAGUNE	Juglas Jean Pierre - Aubrun Jean-Louis

### Important :

*Le carnet de chasse devront être retournés impérativement au bureau de l'ACCA (non à la fédération) dans la première semaine de mars 2011 ; en ce qui concerne le carnet de prélèvement bécasse, lisez attentivement les prescriptions inscrites au verso de votre carnet.*

Le bureau de notre ACCA vous souhaite une agréable et bonne saison de chasse.

Le président,

Michel Renaud

## Nuits et Week-end, une nouvelle organisation de la permanence des soins en Haute-Vienne :

Un dispositif expérimental à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour maintenir la qualité de la réponse aux demandes de soins la nuit et le WE

### ■ Qu'est-ce qui change ?

**Le nouveau dispositif repose sur une double sectorisation de la garde médicale visant à répondre au mieux aux demandes des malades après régulation médicale par le SAMU-Centre 15.**

- **Pour les consultations: une première sectorisation découpe le département de la Haute-Vienne en 12 secteurs (cf. carte).**

Dans chacun de ces 12 secteurs, un médecin généraliste libéral est chargé d'assurer uniquement des consultations sur un point fixe (cabinet du médecin d'astreinte sur le secteur ou point fixe de garde sur le secteur):

- tous les soirs de 20h à 24h
- les samedis de 12h à 20h
- les dimanches, jours fériés et "ponts" de 8h à 20h

- **Pour les visites à domicile jugées nécessaires par le médecin régulateur: une deuxième sectorisation découpe le département de la Haute-Vienne en 6 grands secteurs (5 secteurs ruraux et 1 secteur couvrant la ville de Limoges et sa périphérie) (cf. carte)**

Dans chacun des 5 grands secteurs ruraux et pour le grand secteur de l'agglomération de Limoges sont assurées les visites dites "incompressibles", au domicile du patient, après régulation médicale par le SAMU-Centre 15.

- tous les jours de 20h à 8h
- les samedis de 12h à 20h
- les dimanches, jours fériés et "ponts" de 8h à 20h

### **L'ensemble du dispositif est régulé par un centre unique de recueil des appels: le centre 15**

La régulation médicale permet, en composant le 15, de contacter 24h sur 24 un médecin et d'obtenir une réponse médicale adaptée en cas de besoin (conseil médical, consultation médicale, envoi de secours urgents).

#### **Que propose le médecin régulateur du centre 15 en réponse à un appel pendant la période de permanence des soins ?**

**Pour les urgences vitales :**

- il déclenche l'envoi de secours d'urgence

**Pour les problèmes de santé qui ne peuvent pas attendre l'ouverture du cabinet du médecin traitant :**

- il donne un conseil médical
- il met en relation le patient avec le médecin de garde du secteur pour une consultation sur un point fixe (cabinet) ou, si la situation médicale le justifie, pour une visite à domicile.

**Cette nouvelle organisation est le fruit d'un travail mené depuis 2008 avec les professionnels de santé concernés du département (médecins libéraux, régulateurs centre 15, associations de médecins...), le conseil départemental de l'Ordre des médecins, la DDASS puis la délégation territoriale de la Haute-Vienne de l'Agence Régionale de Santé.**

Elle a donné lieu à de très nombreuses réunions d'information et de concertation avec les acteurs de l'ensemble des secteurs de garde.

Le département de la Haute-Vienne et la région des Pays de Loire sont les seuls territoires retenus par le Ministère de la Santé pour expérimenter une nouvelle organisation de la permanence des soins.

**La Haute-Vienne est le premier département à mettre en place de manière effective cette expérimentation.**

### ■ Pourquoi ça change ?

**Pour garantir la pérennité d'un système de garde efficace et de qualité et proposer une permanence des soins adaptée aux besoins.**

#### 2 Objectifs généraux:

- 1. Préserver un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire départemental en dehors des heures d'ouverture des cabinets.**
- 2. Diminuer les contraintes qui pèsent sur les médecins.**

La situation démographique des médecins conduit à une importante réduction d'installations en cabinet libéral notamment dans les secteurs ruraux et le Limousin n'échappe pas à cette situation.

A ce phénomène, s'ajoutent localement :

- le vieillissement d'une population qui présente des besoins accrus de soins,
- un nombre élevé de médecins libéraux proches de la retraite,
- des zones fragiles où le départ d'un médecin risque de déséquilibrer l'offre de soins,
- des gardes de nuits et de Week-end rapprochées pour beaucoup de médecins dans le cadre de l'organisation actuelle en 28 secteurs de garde.

**L'organisation mise en place permet de réduire la fréquence des gardes pour chacun des médecins tout en assurant une réponse aux besoins de la population.**

**Ce dispositif propose une consultation médicale au cabinet de garde et une visite à domicile réservée aux cas où la situation du malade l'exige.**

**Peut être ne le savez vous pas!!!!!! C'est maintenant qu'il faut agir..... Après il sera trop tard.**

Les facteurs de Saint Sulpice les Feuilles ont été transférés à la Souterraine depuis le 17 septembre 2010.

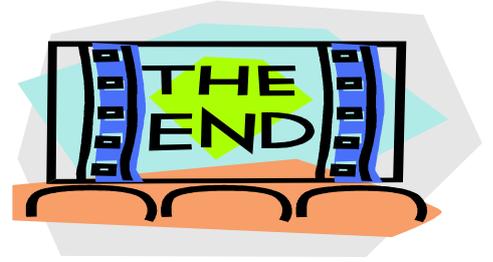
Après m'être renseignée sur l'avenir de notre bureau de poste et pour ne pas le voir disparaître, je vous informe que ce commerce fonctionne comme tout autre commerce.

Si le bureau de poste de Saint Sulpice les Feuilles n'est pas rentable, à terme il fermera ses portes et là ce sera la catastrophe pour beaucoup d'entre nous.

Alors s'il vous plait, si vous n'avez pas de problème de déplacement, faites la démarche d'aller à la poste de votre commune, achetez vos timbres, envoyez vos colis et courriers, faites vos opérations bancaires à partir de la poste de Saint Sulpice les Feuilles.

A partir de maintenant tout ce que votre facteur vous rapportera au domicile fera bénéficier la poste de la Souterraine et non plus votre bureau de poste de Saint Sulpice les Feuilles, donc, plus de rentabilité = bureau fermé.

Vous êtes maintenant informés, mobilisez vous et faites passer l'information, n'oubliez pas que sans vous le bureau de poste de votre commune fermera. **La Présidente des commerçants artisans**

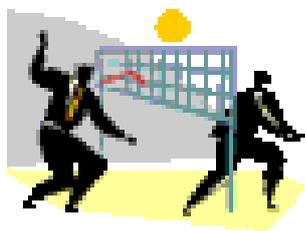


# Saint Sulpice les Feuilles



**Livret**

**d'Activités**



## Au FOYER RURAL

### **Bibliothèque**

Mardi de 10 H à 11 H

Mercredi de 14 H à 15 H

Jeudi de 18 H à 19 H



### **Bridge** (M. DELATTRE 05 55 76 73 78)

Mercredi de 20 H 30 à 23 H



### **Club du 3e Age** (Mme ROCH 05 55 76 73 41)

Mardi de 14 H à 17 H

### **Danse en Ligne** (Mme SANDES 05 55 76 60 85)

Mardi de 19 H à 23 H

### **Danse de Salon** (Mme LEGER 05 55 76 90 87)

Mercredi de 20 H 30 à 23 H

### **Danse Moderne** (Mme CARMASOL 05 55 76 92 66)

7 à 9 ans : Mercredi 10 H 30 à 12 H

10 à 14 ans : Mercredi 13 H 30 à 15 H

4 à 6 ans : Mercredi 15 H 30 à 16 H 15

Adultes : Vendredi 19 H 30 à 21 H



### **Groupe Folklorique** (M. LOUIS 09 62 04 40 13)

Vendredi de 21 H 15 à 24 H

### **Gymnastique**

Lundi de 17 H 45 à 19 H (Mme BERTHAUD)

Jeudi de 10 H à 11 H 15 (Mme CHEVALIER 05 55 76 99 87)



### **Loisir Créatif** (Mme CHEVALIER 05 55 76 99 87)

Lundi de 13 H 30 à 17 H

### **Square Dance** (M. LARRAUD 05 55 76 74 46)

Lundi de 20 H 30 à 24 H



### **Tarot** (Mme CHEVALIER 05 55 76 99 87)

Lundi de 20 H 30 à 24 H



### **Théâtre** (Mme CARMASOL 05 55 76 92 66)

Mercredi de 16 H 30 à 18 H 30



## Aux Anciennes Ecoles (derrière la Mairie)

**Boxe Française** (M. BOIRON 05 55 76 79 94)

Vendredi de 21 H 30 à 22 H 45

**Judo** (Mme CONDON 05 55 76 34 60)

Mardi de 17 H 30 à 18 H 45



**Karaté** (M. BOIRON 05 55 76 79 94)

Vendredi de 20 H 15 à 21 H 30



**Musique** (Mme THOMAS 06 19 93 88 82)

Lundi de 15 H à 19 H

Samedi de 10 H à 12 H



## A la Halle de Sports



**Badminton** (M. LOUIS 09 75 91 41 32)

*Adultes* : Lundi de 19 H à 21 H

Mercredi de 19 H à 21 H

*Enfants* : Vendredi de 18 H à 20 H

**Volley** (M. AUGROS 06 23 00 09 45)

Vendredi de 21 H à 23 H



## Au Stade du Mondelet

**Football** (M. DUBOIS 05 55 76 76 29)

*Jeunes* : Mardi de 19 H à 21 H

Samedi de 14 H à 17 H

*Seniors* : Mardi de 19 H à 21 H

Vendredi de 19 H à 21 H



**Pétanque** (M. LAMORT 06 73 67 94 01)

Mardi de 15 H à 18 H 30



## LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATIONS	COORDONNEES	ADRESSES
<b>Madame Carole AUDOUSSET</b> Présidente de l'Association des	05 55 76 22 72	RUE DU 8 MAI 1945 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur François AUFAURE</b> Président de l'Amicale des Don-	05 55 76 70 10	RUE JEAN JAURES 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur AUGROS Frédéric</b> Président du Club Volley		LA SALLE 87160 LES GRANDS-CHEZEAUX
<b>Monsieur Alain BONNET</b> Président du Foyer Rural	05 55 76 78 75	LE PAINCOURT 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Madame Sandrine BRISSIAUD</b> Judo Club	05 55 76 39 74	6 RUE DES CHATAIGNIERS 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Madame Yvonne CHEVALIER</b> Présidente de Loisir Créatif	05 55 76 99 87	AVENUE DE L'AVENIR 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur DUBRAC Pierre</b> Société de Pêche (AAPPMA)	05 55 76 75 16	5 RUE ALBERT JOYEUX 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur Michel DONY</b> Président du Comité de Jumelage	05 55 76 71 00	ROUTE DE PUIFFERAT 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Madame Yolande EVEZARD</b> Présidente de la Croix Rouge et de	05 55 76 76 73	LA VERGNADE 87160 CROMAC
<b>Madame Martine FERRAND</b> Présidente de la F .N.A.T.H	05 55 76 70 82	13 PUY ROGER 87160 ARNAC LA POSTE

<b>Monsieur Claude LOUIS</b> Président des Gais Marchois	09 62 04 40 13	CHAMPAGNAC 87 160 SAINT GEORGES LES LANDES
<b>Monsieur Marcel LABOUREIX</b> Président des Anciens Combattants	05 55 76 71 38	PUIFFERAT 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur François LAMORT</b> Président de l'Amicale du Cochonnet de la Benaize	06 73 67 94 01	LASCROUX 87160 CROMAC
<b>Madame Nicole LESCAROUX</b> « Les Restos du Cœur »	05 55 76 70 90	RUE DU COMMERCE 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur Amédée MAILLASSON</b> Président du Comité des Fêtes	05 55 76 82 02	CHEZ BOUCHAUD 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur DUBOIS Joël</b> Président de l'A.M.S.	05 55 76 76 29	LES BRAS 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur Didier PINARDON</b> Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	05 55 76 75 28	AVENUE ALSACE LORRAINE 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur Michel RENAUD</b> Président de l'A.C.C.A.	05 55 76 52 95	AVENUE ARMAND MARSAUD 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Madame Christiane ROCH</b> Présidente du Club du 3° Age	05 55 76 73 41	87 160 SAINT GEORGES LES LANDES
<b>Monsieur BERNARD Hervé</b> J.M.F	05 55 76 73 32	RUE ALBERT JOYEUX 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Madame TIXIER Marie-Claire</b> Coopérative Scolaire	05 55 76 93 47	RUE DU 8 MAI 1945 87160 ST SULPICE LES FEUILLES
<b>Monsieur DUFOURD Jacques</b> Président syndicat d'Initiative de la Benaize	05 55 76 91 78	87160 LES GRANDS CHEZEAUX
<b>Monsieur LOUIS Eric</b> Président du Bad st sul' club		LE BOURG 87 160 SAINT GEORGES LES

# ETAT CIVIL

## **NOCES D'OR:**

Le 07 Juillet 2010 ont été célébrés les noces d'or des époux Daniel CHAPUT et Nicole DEMOULIN, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles unis par l'acte de mariage dressé en la mairie de Nanterre, le 25 Juin 1960



## **MARIAGES:**

Le 14 Août 2010 a été célébré le mariage de Stacey Dominique Christiane LASSELLE, Responsable adjointe et de Ludovic Olivier DUBOIS, Menuisier Couvreur domiciliés au lotissement "les garennes", Saint Sulpice Les Feuilles.

Le 14 Août 2010 a été célébré le mariage de Aurélie Julia BESNARD, Aide à la personne et de Sébastien Henri Louis CASSIER, Employé paysagiste domicilié Rue Roger Drouault, St Sulpice Les Feuilles.

Le 21 Août 2010 a été célébré le mariage de Paula Catherine LEWIS, Illustratrice et de Benjamin Clifton WOODS, Professeur d'anglais domicilié à "La Chirade", Saint Sulpice Les Feuilles



Le 26 Juin 2010 est décédé à Saint Sulpice Les Feuilles, Claude Camille Marcel MARQUET, retraité, 60 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, époux de Annie Bernadette Thérèse GIRAUD.

Le 23 Juin 2010 est décédée à Limoges, Luce Gabrielle Henriette DARCONNAT, retraitée, 83 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles (Maison de retraite).

Le 05 Août 2010 est décédée à Limoges, Raymonde Alphonsine GALAMON, retraitée, 87 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, veuve de Fernand André LAROCHE

Le 20 Août 2010 est décédée à Limoges, Paulette Désirée Marie Thérèse BLANCHET, retraitée, 93 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, veuve de Camille MAILLOCHON



TEL: 05 55 76 73 32

FAX: 05 55 76 58 75

[Com.sslf@orange.fr](mailto:Com.sslf@orange.fr)

[www.st-sulpice-les-feuilles.fr](http://www.st-sulpice-les-feuilles.fr)

**BIEN VIVRE A SAINT SULPICE LES FEUILLES  
MADAME BERTHELON FETE SES 104 AUTOMNES  
A LA MAISON DE RETRAITE**



Le 25 Septembre 2010, Mme BERTHELON a fêté ses 104 ans en présence de son petit fils et des représentants de la municipalité accompagnée de sa femme de ménage.

Au nom du conseil municipal nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

Gardez de longues années encore votre beau sourire

**HORAIRES OUVERTURE MAIRIE**

**Du lundi au vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-17h30**

**Le samedi: 8h30-12h00**



**LES MANIFESTATIONS OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE- 2010**



OCTOBRE

Vendredi 8: Assemblée générale du foyer rural

Samedi 9: Repas FNATH

Dimanche 10: Thé Dansant Club du 3ème Age

Jeudi 14: Don du sang

Samedi 16: loto - Amicale du Cochonnet de la Benaize

Dimanche 24: Repas Club du 3ème Age

Samedi 30: Amicale des sapeurs pompiers

NOVEMBRE

Vendredi 5: Assemblée générale club pétanque

Jeudi 11: Randonnée pédestre du foyer rural

Mardi 23: Concert JMF

Jeudi 25: Assemblée générale de la pêche

DECEMBRE

Samedi 04: Sainte barbe amicale des sapeurs pompiers

Samedi 11: Repas des aînés CCAS

Dimanche 12: Marché de Noël association des commerçants et artisans

Mardi 14: Goûter du 3ème âge

Mercredi 15: Noël des enfants de la commune

Dimanche 26: Loto du foot



**N'OUBLIEZ PAS  
LE MARCHE DE NOEL LE 12 DECEMBRE**

Bulletin réalisé par: Alain JOUANNY, adjoint à la communication  
Monique PINARDON, Nelly CARMASOL, Catherine FILLOUX, Patricia MARTIN.  
Conseillers à la communication.

Bulletin imprimé par la municipalité de Saint Sulpice les Feuilles

IPNS